Date : 12/09/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 5
Diffusion : 49176
Périodicité : Quotidien
Surface : 15 %

l'Humanité

Les sénateurs renâclent au non-cumul

Le projet de loi sur le non-cumul des mandats a été rejeté, hier, en commission du Sénat.

Les sénateurs de la commission des Lois ont rejeté, hier, le projet de loi interdisant le cumul des mandats. Manuel Valls, qui était venu, la veille, défendre le texte, n'aura donc pas su les convaincre.

« *Enfin, nous y voilà.* » Le ministre de l'Intérieur savait qu'il devrait faire face à une certaine adversité lors de son audition au Sénat, lundi, sur le projet de loi interdisant le cumul des mandats de parlementaires avec une fonction exécutive dans une collectivité territoriale. Même si Manuel Valls s'est plu à rappeler qu'« *avec trois cents voix à l'Assemblée nationale (lors du vote sur le texte le 9 juillet – NDLR), il est impossible de douter de (son) application* », les débats s'annoncent plus âpres à la Haute Assemblée, où de nombreux sénateurs sont eux-mêmes cumulards. Valls le sait bien, et il a adapté son discours à son auditoire, présentant son projet de loi comme un « *aboutissement de la décentralisation* » qui s'inscrirait « *dans une double dynamique de renforcement du Parlement mais aussi des institutions locales* ». Las, les élus en question ne l'ont pas entendu de cette oreille.

Les avis sur la question dépassent les frontières des partis.

Pas de point de vue uniforme cependant, et les avis sur la question dépassent les frontières des partis. Les communistes sont favorables à l'idée mais estiment le texte incomplet. Au PS, le président de la commission des Lois, Jean-Pierre Sueur, soutient le projet, quand le président de groupe, François Rebsamen, en est l'un des premiers contempteurs. Autour de la table de la commission, nombreux sont leurs collègues qui dénoncent « *une stigmatisation des élus* », « *une loi qui cible les parlementaires* ».

Le rejet du texte par la commission n'y porte pas un coup d'arrêt. Le texte sera bien débattu dans l'Hémicycle la semaine prochaine. Mais il démontre une vraie difficulté, pour des élus, à penser et faire évoluer les institutions dans lesquelles ils construisent leurs carrières.

Adrien Rouchaleou

Tous droits de reproduction réservés